

FORMATION SST

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



PAS D'INDICATEURS POUR L'ANNÉE 2025-2026
(ouverture de formation septembre 2026)

PRÉ REQUIS

- **Formation initiale** : Aucun pré-requis ; accessible aux personnes en situation de handicap en fonction de l'aptitude physique (nous consulter)
- Pour le **Maintien et Actualisation des Compétences** (recyclage) : Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

MODALITÉS

- La formation se déroule en présentiel par un formateur titulaire du certificat de "Formateur SST" valide.
- Effectif : de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum
- Âge minimum : avoir 15 ans dans l'année.

OBJECTIFS

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

DURÉE

Durée de la formation initiale : 14 heures en présentiel. Il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession

Renouvellement (Maintien et Actualisation des compétences : tous les 24 mois) : 7h en présentiel

Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacées d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation.

MFR DU RIBERACOIS

1 route de la Brangélie 24600 VANXAINS
05 53 92 46 50 / mfr.vanxains@mfr.asso.fr



INSCRIPTION

Nous contacter pour l'inscription et demande de devis.

Sessions possibles tout au long de l'année selon disponibilités

Contact : Marie-Pierre CABIROL -
marie-pierre.cabirol@mfr.asso.fr
05.53.92.46.50.

COÛT DE LA FORMATION 2026-2027

300 € par personne pour la formation initiale

1400 € par groupe de 10 personnes pour la formation initiale.

120 € par personne pour le recyclage (MAC)

Prix susceptibles de varier selon le lieu de formation et le matériel fourni. Nous contacter pour devis.

Repas possible sur place : 12 €/personne

FORMATION SST

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

ÉVALUATION

- Les candidats doivent avoir participé à l'ensemble des heures de formation
- Les compétences théoriques et pratiques sont évaluées en fin de formation par le formateur SST selon la grille de certification des compétences établie par l'INRS

DOMAINES DE COMPÉTENCES

Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Identifier son rôle au sein de l'entreprise et délimiter son champs d'intervention, connaître le cadre juridique d'intervention.
- Protéger de façon adaptée : alerter les population ; identifier les dangers persistants, les supprimer ou les isoler ; y soustraire la victime
- Examiner la victime : rechercher et reconnaître le ou les signes affectant la victime ; prioriser les actions à réaliser
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée : À l'issue de l'examen, choisir et réaliser les actions à mener ; surveiller l'amélioration ou l'aggravation de l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise : s'approprier les enjeux de la prévention et se positionner comme acteur de prévention au sein de l'entreprise.
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail : repérer les dangers, informer les personnes, déterminer des risques et dommages potentiels.
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention : supprimer ou réduire les risques, proposer des améliorations.

- Certificat SST délivré en fin de formation (après délai de validation par l'organisme certificateur). **Certificat valide pendant 24 mois.**
- Formation possible au sein des locaux de la MFR du Ribéracois ou en entreprise
- Matériel adapté et mises en situations
- **Places de parking et locaux adaptés aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour toute demande spécifique.**

Contact : Marie-Pierre Cabirol : marie-pierre.cabirol@mfr.asso.fr - 05.53.92.46.50.



Mise à jour octobre 2026